

Points pour la réunion des DP du 13 SEPTEMBRE 2012

Réclamations nouvelles :

1. Certaines demandes de versement immédiat de la prime de participation effectuées par certains salariés par Internet n'ont pas abouti en raison, selon Interexpansion, d'un dysfonctionnement de leur site internet. Les délégués du personnel FO demandent que ces salariés, qui ne sont pas responsables des problèmes prétendument rencontrés par le site Internet d'InterExpansion, puissent obtenir le versement immédiat de leur prime de participation.

Réponse de la Direction :

Les salariés ayant fait la demande de versement de la participation l'ont reçue par virement bancaire fin juillet 2012.

2. Les délégués du personnel FO demandent le versement d'une indemnité de déplacement de 20 €/ jour.

Réponse de la Direction :

Ce sujet est traité en central au moment des Négociations Annuelles Obligatoires.

3. Les délégués du personnel FO demandent la revalorisation des indemnités et primes journalières forfaitaires de déplacement pour la France. En effet une somme totale de 86,5€ (ou même 79,22€ au-delà du 70^{ème} jour de déplacement) pour une nuit d'hôtel et trois repas ne correspond pas aux prix moyens pratiqués.

Réponse de la Direction :

Ces barèmes sont négociés en central au moment des Négociations Annuelles Obligatoires.

4. Les délégués du personnel FO demandent que la Direction mette aussi sur le site Wiki RH les montants d'indemnités et primes journalières forfaitaires de déplacement pour l'étranger.

Réponse de la Direction :

Ces informations sont présentées aux salariés qui partent en expatriation. Elles n'ont pas vocation à être diffusées à tous les salariés.

5. De nouveau, certains salariés ont été victimes de découverts sur leur compte bancaire personnel en raison de retard de remboursement de notes de frais (cas de retard de paiement suite à la fermeture de compte d'imputation offres,). Les délégués du personnel FO exigent à nouveau de la Direction qu'elle mette fin à ces dysfonctionnements ou bien qu'elle mette en place une carte AMEX professionnelle sur compte Alstom.

Réponse de la Direction :

La direction n'a pas d'autre réponse que celle déjà apportée. Le remboursement des frais bancaires peut être demandé sur note de frais.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

1. Les délégués du personnel FO demandent le versement d'une prime de 2000€ pour tous en compensation de l'absence d'intéressement en 2012.

Réponse de la Direction :

La direction n'a pas d'autre réponse que celle déjà apportée.

2. Les délégués du personnel FO demandent qu'une régularisation de salaire soit faite pour les salariés dont le salaire mensuel est inférieur au salaire minimum conventionnel annuel

divisé par 13 (voir tableau des salaires minimaux pratiqués sur l'établissement au 31/05/2012 donné par la Direction en commission égalité professionnelle pour niveau V, échelon 3, coefficient 365, position II, indice 114 et position IIIA)

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Une vérification va être faite afin de s'assurer qu'aucun salarié ne perçoive une rémunération inférieure aux minima conventionnels.

Les délégués du personnel FO demandent si cette vérification a eu lieu et quel est le résultat de cette vérification.

Réponse de la Direction :

La régularisation sera faite sur la paie du mois de septembre.

3. Les délégués du personnel FO demandent à ce que les différents compteurs soient mis à jour dans l'outil Alista. De nombreux salariés ont constaté que leur compteur de jours d'ancienneté notamment n'était pas à jour. Il manque aussi pour certains la journée de sorties avancées. Ces dysfonctionnements récurrents d'Alista sont de plus en plus intolérables.

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Les jours d'ancienneté ont été mis à jour, seule la journée de sortie avancée sera mise à jour en septembre 2012.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement de la mise-à-jour dans ALISTA de la journée de sortie avancée.

Réponse de la Direction :

La journée de sortie avancée devrait être créditée sur le mois de septembre 2012.

4. Les délégués du personnel FO demandent le raccordement à la terre des armoires de simulation des plateformes Bi-standard, ATC, CLC, DCS, U200, U300. En effet, la plupart des armoires de simulation comportent une alimentation (220V/16A à 72V-110V-24V/16A) mais ne sont pas reliées à une terre quelconque. Donc, un courant de fuite depuis une alimentation (convertisseur ou alimentation de panier sous test) peut mettre en danger de mort un utilisateur. 3 solutions ont été préconisées mais aucune n'a été déployée :

- 1) Chaîner les armoires par des tresses de masse jusqu'à un point de terre,
- 2) Créer des points de terre depuis les vis de fixation au sol du faux plancher, y attacher des multiprises modifiées ne comportant que le plot de mise à la terre, relier chaque armoire à une de ces multiprises par une rallonge électrique modifiée (fixée par vis, rondelle, boulon) ne comportant aussi que les fils de plot de terre...
- 3) Relier chaque armoire à une multiprise existante via une rallonge modifiée pour n'avoir que le plot de terre.

Les solutions n°2 et n°3 rendent en plus les armoires déplaçables : on débranche toutes les prises à un endroit, on rebranche au nouvel emplacement.

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Le bureau Veritas est venu le 24 juillet et a confirmé qu'il fallait mettre les armoires du bâtiment Sigma à la terre.

Pour les armoires fixes, c'est la solution 1 qui est envisagée et pour les armoires qui peuvent être déplacées, c'est la solution 2 qui devrait être mise en place.

On attend un devis de Faceo et à réception, les travaux seront faits. Cela devrait être finalisé fin septembre/début octobre.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement des travaux concernant les solutions 1 et 2.

Réponse de la Direction :

Le devis a été accepté. Les travaux devraient commencer avant la fin du mois. Un point sera fait en CHSCT le 24 octobre prochain.

5. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de l'application de la règle du dixième pour toutes les catégories pour le calcul de l'indemnité de congé payé. Le service d'Administration du Personnel a été informé de la non application de cette règle à certains collègues I&C. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Nous avons demandé au CSP de faire une analyse sur un certain nombre de salariés de la catégorie I&C.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement de cette analyse.

Réponse de la Direction :

Les contrats des personnes concernées précisent que la rémunération forfaitaire annuelle inclut tous droits à indemnisation de congés payés.

6. Les délégués du personnel FO demandent que l'outil de réservation des salles de réunion RESAO prévoit une obligation de confirmation par le réservant (par exemple une semaine avant), des salles de réunion réservées longtemps à l'avance afin d'éviter qu'elles ne soient pas utilisées.

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

L'étude est en cours de finalisation. Le projet devrait être mis en place en septembre 2012.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement de cette étude.

Réponse de la Direction :

Le projet devrait être opérationnel début octobre pour des réservations planifiées à partir de janvier 2013.

7. Les délégués du personnel FO demandent que la température excessive dans l'aile D du 4e étage de Kappa (34°C) soit ramenée à une valeur « acceptable ». Cette demande récurrente n'a toujours pas été réglée.

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Faceo et le propriétaire des bâtiments étudient la possibilité d'établir une déclaration de dommage ouvrage auprès de l'assurance.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement de l'établissement de la déclaration de dommage ouvrage auprès de l'assurance.

Réponse de la Direction :

L'étude est toujours en cours. En cas de température particulièrement haute, contacter Jacques Henri MARTY ou Jean Pierre WATTIAU.

8. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande du planning d'installation des panneaux syndicaux à Métrolab.
Quelles sont les modalités d'information des salariés détachés dans cette structure ? Les organisations syndicales sont-elles autorisées à employer la messagerie électronique ?

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Conformément à l'accord Ambition 2000, les organisations syndicales ne sont pas autorisées à utiliser leur messagerie électronique.

Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande d'installation de panneaux syndicaux à Métrolab.

Réponse de la Direction :

La direction n'a pas d'autre réponse que celle déjà apportée.

9. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de mettre en adéquation le nombre d'emplacement et de chaises au restaurant SIGMA (certains emplacements sont dépourvus de chaises).

Réponse de la direction faite le 2 aout 2012 :

Les chaises ont été commandées, la livraison est prévue en septembre.

Les délégués du personnel FO demandent quel est l'état d'avancement de cette livraison.

Réponse de la Direction :

Des remplacements ont déjà été effectués, un arrivage devrait arriver comme prévu fin septembre.

10. Les délégués du personnel FO demandent une amélioration de la qualité des repas aux restaurants d'entreprise ATAGORA. Ils demandent notamment à la direction d'examiner l'option de fourniture de produits labellisés (viandes, volailles, ...). Beaucoup de salariés se plaignent en effet d'une dégradation de la qualité des repas depuis la mise en service des restaurants dans les nouveaux bâtiments.

Réponse de la direction faite le 02 mars 2012 : Il a été remonté à Eurest la dégradation de la qualité des plats servis au restaurant de l'immeuble Kappa. Il a été demandé à Eurest d'étudier la possibilité d'inclure des produits labellisés dans le cadre de l'offre prix la plus élevée.

Quel est le retour d'Eurest ?

Réponse de la Direction :

La direction n'a pas d'autre réponse que celle déjà apportée. Le sujet a été abordé dernièrement en commission restauration.

11. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande du planning d'envoi au personnel de la confirmation de l'option retenue par le personnel pour la prévoyance.

Réponse de la Direction :

L'organisme de prévoyance sera représenté au prochain CE d'Omégat. Les informations données lors de cette réunion seront retransmises.

Nous leur avons demandé de renvoyer à tous les salariés les confirmations d'options. Nous allons également leur demander d'organiser une permanence sur le site d'Atagora avant la fin de l'année.

12. Les délégués du personnel FO demandent à la direction que le nécessaire soit fait pour que les dérouleurs d'essuie-mains ne soient pas vides dans les horaires de travail.

Réponse de la Direction :

Ce point s'est nettement amélioré depuis le changement de prestataire. Aucune alerte formelle sur le sujet, merci d'indiquer les zones où ce problème persiste.